



**Préfecture du Loiret
Monsieur le Préfet
Monsieur Jean Marc Falcone
181, rue de Bourgogne
45000 Orléans**

Orléans, le 8 janvier 2018

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, le quartier Carmes Madeleine Saint Jean connaît depuis de nombreuses années des difficultés qui exaspèrent leurs habitants et plus généralement l'ensemble des Orléanais : insécurité forte, vente de drogue en pleine rue, violence verbales et physiques, nuisances fortes, insalubrité régulière, détritrus et dépôts sauvages sur la chaussée, façades dégradées...

La sécurisation et la lutte contre les incivilités figurent au premier rang des attentes des habitants. Vous retrouverez sur notre site internet l'historique de nos actions à ce sujet (www.orleans-centreville.fr).

Nous vous avons interpellé à plusieurs reprises par le passé car de nombreux dealers vendent leurs drogues à la vue de tous dans notre quartier. Nous déplorons cette situation et constatons que ce commerce illégal perdure malgré les nombreuses interpellations des forces de police. Cette situation est d'autant plus inacceptable qu'**une grande majorité de ces dealers sont sans papiers.**

Nous ne comprenons pas cette situation d'autant que les orientations gouvernementales concernant les personnes sans papiers et troublant l'ordre public sont fermes.

Comme nous avons eu l'occasion de vous le demander (cf. courrier du 18/12/15), **nous souhaitons l'expulsion systématique du territoire des dealers en situation irrégulière.** Les valeurs de notre République sont mises à mal par des personnes qui n'ont aucun scrupules et agissent en toute illégalité. La mise en place systématique de ces procédures d'expulsion après interpellation aura un effet très fort et dissuasif auprès de tous les autres dealers.

Nous souhaitons également que le quartier des Carmes puisse bénéficier des expérimentations menées par le gouvernement actuellement pour le déploiement d'une police de proximité. Cela nous semble indispensable pour mener un travail de fonds dans le temps. Nous avons sollicité à l'époque vos services ainsi que les services de l'Etat central dans cette perspective.

Nous pensons également que chaque acte d'incivilité doit être réprimandé. Le mieux vivre ensemble est avant tout une notion de comportement et de civisme que nombre de personnes oublie aujourd'hui. Les mesures envisagées par le gouvernement à ce sujet trouvent un intérêt à être appliquées sur notre quartier où les difficultés demeurent importantes et où les injustices et les incivilités sont insuffisamment prises en considération par les représentants locaux du ministère public qui s'attachent plutôt à traiter les grosses affaires.

Nous ne comptons pas rester inactif face à ces problématiques et mettons en place une pétition pour appuyer nos demandes.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif Carmes Madeleine Saint Jean

Copie : ministère de l'intérieur